

Ce WEEK-END...



Place au derbys Nancéiens **samedi à l'Annexe** avec 2 rencontres **opposant le SLUC au Haut-Du-Lièvre...**

À **17h00** nos **U17M2** en championnat inter-région et **20h00** nos **Seniors Masculin** en championnat pré national.

Venez nombreux pour les encourager !

TABLE DE MARQUE... nouvelle fiche !

OTM - Les Réserves

Poser une réserve : quand, qui, à quel moment ?

Vacances de La Toussaint



Nos stages se remplissent bien !

Il reste quelques places pour les retardataires :

- **la première semaine** sur le stage U15 et U17 à Louis ARMAND et au gymnase de Villers
- **la deuxième semaine** sur le stage U9 à Louis ARMAND et sur le Stage U11 et U13 à l'Annexe.



Pour les **infos** et les **inscriptions**, **cliquez ici !**



PHOTO
insolite

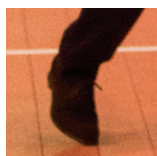
Les matchs

en images !

Pour alimenter la photothèque, déposez vos photos sur sluc.photos@gmail.com



Eckbolsheim - U17M2 - 08/10/17
<https://s.joomeo.com/59df19a1924e8>



ProB - Aix-Maurienne - 14/10/17
<https://s.joomeo.com/59e4ae45d95de>



Espoirs - Coulommiers - 14/10/17
<https://s.joomeo.com/59e4ba2e92026>



U15M1 - Reims - 15/10/17
<https://s.joomeo.com/59e60dab63dfe>

CONSULTEZ...

Les résultats des matchs

Les dates des prochains
matchs

Conception : Florence et Olivier MOREL - Merci à tous les photographes...

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos meilleures photos (Haute Définition) pour illustrer la gazette : sluc.photos@gmail.com



OTM

Les Réserves

Poser une réserve : quand, qui, à quel moment ?

Quoi ? Les réserves concernent :

- ▶ le terrain ;
- ▶ le matériel ;
- ▶ la qualification d'un membre d'équipe.

Par qui ? Les réserves sont obligatoirement signifiées à l'arbitre par :

- ▶ le capitaine en titre ;
- ▶ ou l'entraîneur.

A quel moment ?

- ▶ Elles doivent être obligatoirement signifiées **avant le début de la rencontre**.
- ▶ Toutefois, si un joueur absent mais inscrit sur la feuille de marque pénètre sur le terrain en cours de partie, des réserves sur la qualification pourront être faites par le capitaine en titre ou l'entraîneur plaignant à la mi-temps pour une arrivée à la 1ère et 2ème période et à la fin de la rencontre pour une arrivée à la 3ème et 4ème période.

Procédure

L'arbitre doit obligatoirement faire inscrire dès qu'il en est informé les réserves sur la feuille de marque et en donner connaissance au capitaine en titre de l'équipe adverse.

- ☞ Sur l'ordinateur : Cliquez dans le menu « Action » et « réserves » et remplir la boîte de dialogue (*sous la dictée de l'arbitre*).
Pour les licences manquantes, se reporter à la [fiche OTM n°17.01](#)
- ☞ En fin de match, avant la clôture de la feuille de marque, un triangle jaune apparaît à côté de « Réserves ».
Cliquez sur « Signer », remplir si besoin la boîte de dialogue (*sous la dictée de l'arbitre*) et faire signer les capitaines et les arbitres.
- ☞ Vérifier que le texte saisi est bien reporté au dos de la feuille de la rencontre.

Si le capitaine en titre ou l'entraîneur adverse refuse de signer, l'arbitre le précisera sur la feuille de marque.

NOTA :

- ▶ **Une réserve est gratuite**
- ▶ **Une réserve ne peut pas concerner une supposée erreur d'arbitrage**

A QUI ?	QUI ?	QUOI ?	QUAND ?	Procédure
Premier arbitre	Capitaine en titre	- Le terrain - Le matériel - La qualification des joueurs	Avant la rencontre	- Inscrire les réserves sous la dictée du 1 ^{er} arbitre - Donner connaissance au capitaine adverse - Signatures par les capitaines et arbitres
		La qualification des joueurs	Pendant la rencontre et après le coup de sifflet final	